

Johanna ROLLAND

Monsieur Daniel CABANIS
Président de la Maison des Citoyens du Monde
8 rue Lekain
44000 Nantes

Nantes, le **07 MARS 2014**

Monsieur le Président,

C'est avec la meilleure attention que j'ai pris connaissance de votre courrier en date du 20 novembre 2013 dans lequel vous me demandez de me prononcer sur différentes questions.

Vous trouverez ci-dessous les réponses que je souhaite vous apporter mais, avant cela, je tiens tout d'abord à vous remercier de l'intérêt que vous portez à ma candidature et au projet que je propose pour Nantes et les Nantais-es.

Politique en matière de citoyenneté et Droits de l'Homme

Quelle est votre perception de la place du citoyen dans la ville et de son rôle dans la politique municipale ?

Vous le savez, le projet que je présente aux Nantaises et aux Nantais fixe une exigence forte, celle du renouvellement des pratiques politiques.

Il y a de très importantes attentes des habitants en ce qui concerne le rapport des élus aux citoyens que ce soit dans leur exemplarité, dans la transparence de la gestion ou dans la façon de décider qui doit être plus collective.

J'ai souhaité le mettre en œuvre dès l'élaboration du projet, en menant 203 auditions, 19 ateliers et 3 assises citoyennes, au cours desquels nous avons échangé avec près de 1000 personnes. Ce n'est pas seulement un projet pour Nantes que je présente mais un projet qui vient de Nantes, qui est aussi le fruit de cette réflexion collective.

Et beaucoup de propositions sont issues de l'ensemble de ce travail collectif.

C'est ainsi qu'à l'avenir je vois la place du citoyen dans la ville, celle de citoyen expert qui co-construit en confiance les politiques publiques.

Comment jugez-vous la politique menée par la Ville dans les quartiers populaires ? Quelles améliorations proposez-vous en termes de lutte contre l'exclusion et en termes de participation des habitants ?

La politique de la Ville dans les quartiers populaires s'est donné deux grands objectifs, celui de l'emploi et de l'insertion.

La Ville a joué un rôle fédérateur en rapprochant les entreprises et les demandeurs d'emploi à travers la Maison de l'emploi. Elle a par ailleurs développé les clauses d'insertion dans ses marchés publics pour favoriser les parcours vers l'emploi. Elle s'est également fortement impliquée pour favoriser la création de nouveaux lieux collectifs de proximité, lieux ouverts de production et de service pour renforcer le lien social, la mixité sociale, la citoyenneté, améliorer le cadre de vie et dynamiser le territoire en favorisant la participation directe des habitants.

Nous allons renforcer ces dynamiques, et créer un fond d'investissement pour les jeunes créateurs d'entreprises (Proposition 14) mais aussi une bourse à l'engagement ainsi qu'un bureau d'accès aux stages dès la troisième (Proposition 125).

Nous portons les valeurs de justice sociale, de laïcité, et de lutte contre toutes les formes de discriminations. Les périodes de crise sont le moment où les tentations de repli sur soi s'exacerbent, où certains attisent et font ressurgir les vieux démons du racisme, de la discrimination. L'égalité est donc au cœur de notre projet. Elle est un guide permanent pour l'action.

Nous la ferons progresser concrètement dans tous nos quartiers. L'égalité, c'est assurer les droits fondamentaux de chacun, protéger en particulier les plus fragiles, refuser et combattre toutes les discriminations.

Mais c'est aussi libérer les énergies et soutenir l'engagement et les initiatives dans la cité. Nous faisons sur ce point des propositions précises sur l'égalité homme femme (proposition 59), l'accès au service public (proposition 57).

Enfin, sur la participation des habitants. Nantes est riche de l'engagement de ses habitants, de leurs projets, de leur volonté d'agir. Nous voulons leur donner les moyens de se réaliser, pour eux comme pour les autres.

Cela implique d'adapter encore notre offre de services, tout en accompagnant toutes les formes d'engagement. Cela suppose aussi d'assurer la sécurité des biens et des personnes. C'est ainsi que nous voulons offrir à tous les jeunes Nantais, écoliers et collégiens, un programme d'animation périscolaire et extrascolaire diversifié (proposition 118), faciliter l'engagement bénévole des retraités (proposition 133) accueillir plus et mieux les enfants handicapés dans les écoles et centres de loisirs (proposition 73) construire plus de grands logements adaptés pour les familles (proposition 123), mettre en place un îlotage de proximité dans les quartiers (proposition 62).

**Êtes-vous favorable au droit de vote des étrangers pour les élections locales ?
Seriez-vous d'accord pour mener des actions en ce sens ? Lesquelles ?**

Moi-même, mais aussi l'ensemble de mes colistiers, sommes pleinement favorables à ce que le droit de vote soit accordé aux étrangers pour les élections locales. La municipalité l'avait fait savoir en juin 2008 par l'adoption d'un vœu ou par l'organisation de plusieurs votations citoyennes sur ce sujet, qui ont à chaque fois remporté l'adhésion d'une grande majorité des votants.

C'est un enjeu de justice, à l'égard de personnes qui vivent sur le sol français depuis de longues années, dont la famille s'est implantée et parfois même agrandie en France, qui

sont parents d'enfants français, et qui contribuent à la vie locale, notamment par l'impôt. Priver ces personnes du droit de vote aux élections locales c'est renforcer le repli sur soi, le sentiment de relégation déjà très fort dans certains quartiers.

Cette réforme est également nécessaire à mes yeux car elle redonnerait de la vigueur démocratique au pays qui connaît des taux d'abstention parfois inquiétants, notamment dans les quartiers populaires.

Pour toutes ces raisons je suis pleinement favorable à ce que les étrangers non communautaires accèdent enfin à ce droit de vote aux élections locales.

Je serai partie prenante de tout ce qui pourra mobiliser la société civile et les élus réticents à cette réforme fondamentale qui contribuera à revigorer notre démocratie et à reconnaître enfin leur citoyenneté pleine et entière aux étrangers non communautaires, étant entendu que ce droit existe déjà pour les personnes issues de l'Union européenne et que sur les 27 pays membres de l'Union, 15 ont déjà accordé le droit de vote aux étrangers aux élections locales.

**Envisagez-vous de ratifier la charte-agenda mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité ?
Comment allez-vous mettre en place les différentes recommandations ?**

Je partage bien entendu l'objectif de la charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la cité qui est de promouvoir et de renforcer les droits de l'Homme de tous les habitants des villes à travers le monde.

La Ville de Nantes réalise déjà la grande majorité des points du plan d'action proposé. Pour le reste, je demanderai qu'une étude attentive des services soit menée afin d'envisager la meilleure manière de mettre en œuvre les différentes recommandations. Si cette étude révèle qu'aucun obstacle technique ou juridique ne s'y oppose, la ratification de cette charte pourra alors être proposée au Conseil municipal.

Quelle suite envisagez-vous au Forum Mondial des Droits de l'Homme sur le prochain mandat ?

Le Forum Mondial des Droits de l'Homme est organisé à Nantes depuis 2004 et constitue un moment fort en matière de défense des droits fondamentaux. Ce combat pour la défense et la promotion des Droits de l'Homme devra se poursuivre durant le prochain mandat. Nous devons regarder comment ce rendez-vous peut s'inscrire dans une cohérence territoriale qui englobe d'autres dispositifs ou événements. Ainsi, j'ai proposé, dans mon projet pour Nantes, de construire, avec l'appui des acteurs concernés, un programme nantais de coopération décentralisée en faveur des Droits de l'Homme et du développement, favorisant la mise en réseau des actions (Proposition 26).

Comment envisagez-vous le développement du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Etrangers (CNCE) sur le prochain mandat ?

La devise qui a présidé à la création du CNCE en 2003 "Français, étrangers, tous Nantais" reste pleinement d'actualité à l'heure où la tentation du rejet de l'autre et la recherche de boucs émissaires à la crise représentent de grands risques pour la cohésion sociale. Le CNCE a démontré après 10 années d'existence qu'il était par lui-même un formidable outil d'accueil et de citoyenneté pour les étrangers non communautaires souhaitant s'impliquer dans la vie de la cité. Tous les membres du conseil en témoignent. Les membres étrangers et les associations ont clairement fait avancer l'égalité à Nantes, mais aussi permis de valoriser

la diversité de la société nantaise : je pense à l'exposition "Nantais venus d'ailleurs", au guide d'accueil des résidents étrangers, au travail sur les migrants âgés et il y aurait encore de nombreux exemples à citer.

Le CNCE doit rester à l'avenir cette instance qui permet d'avancer concrètement sur la lutte contre les discriminations, pour l'égalité de traitement et la citoyenneté de résidence de tous les Nantais, mais aussi pour promouvoir et valoriser la diversité culturelle présente à Nantes.

Une mission est actuellement confiée à un cabinet d'étude pour travailler avec les membres du CNCE et la Ville à une évaluation de l'impact du CNCE en vue de proposer des scénarii d'évolution de cette instance. Si je suis élue je serai attentive à cette étude, qui permettra de consolider et d'optimiser le rôle du CNCE qui reste pour moi une instance emblématique et essentielle (Proposition 82).

Quelles actions prévoyez-vous de mener pour :

• lutter contre le racisme :

Nous renforcerons les partenariats avec les acteurs de la lutte contre les discriminations (Proposition 61), conforterons le CNCE (Proposition 82) et mettrons en place un conseil de la médiation constitué des représentants d'associations d'usagers, afin d'améliorer les conditions de fonctionnement du service et de l'accueil du public (Proposition 57).

• assurer l'intégration des Roms,

J'ai présenté avec les 23 autres têtes de listes de gauche des communes de l'agglomération un programme pour notre territoire dans lequel nous nous engageons à prendre en compte la situation des roms en soutenant les communes qui souhaitent s'engager dans une démarche d'accompagnement des familles ayant un projet de vie en France, en soutenant des actions de coopérations décentralisées dans les régions d'origine des familles présentes dans l'agglomération et en développant sur ces projets la collaboration de Nantes Métropole avec les grandes métropoles européennes (Proposition 45 du projet métropolitain).

• faciliter l'accueil et l'insertion locale des sans-papiers,

Nous devons poursuivre le soutien aux associations qui sont les plus aptes à gérer les situations individuelles et qui œuvrent en faveur des étrangers demandeurs d'asile ou en attente de titre de séjour.

• éviter la précarisation des demandeurs d'asile et assurer les modalités d'accueil :

Nous renforcerons et développerons l'offre d'accueil et d'hébergement d'urgence avec les partenaires concernés : création de deux accueils de jour et d'une maison relais supplémentaires (Proposition 71). Dans ce même esprit, nous réhabiliterons les bains-douches et en ferons un lieu de prévention sanitaire (Proposition 78).

- Quelles actions prévoyez-vous de mener en concertation avec le tissu associatif ?

Le tissu associatif est important à Nantes. Il contribue à faire vivre la ville et ses quartiers, participe aussi au développement de la cité et à son attractivité. Il permet

surtout l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social. La concertation doit être régulière, transparente, facilité et sereine.

Nous devons mettre en place toute une série d'initiatives pour renforcer la co-construction avec la société civile, être transparents dans la gestion ou dans la façon de décider qui doit être plus collective. Mais nous ne pouvons pas le décider seuls, c'est une méthode que nous devrons travailler ensemble après l'élection.

Politique en matière de la Solidarité Internationale

Comment voyez-vous l'équilibre futur entre la politique d'attractivité internationale et la politique de solidarité internationale ?

La Politique d'attractivité internationale et la politique de solidarité internationale sont liées, elles concourent au développement et à la visibilité de notre territoire.

Il s'agit d'envisager la montée en puissance d'une politique de réseau et de compétences.

Nantes est une ville internationale, elle doit en permanence s'ouvrir au monde, tisser des liens avec les autres métropoles européennes et internationales, et exporter ses savoir-faire. Notre ambition est que Nantes rayonne par sa créativité en Europe et dans le monde. L'équilibre entre la politique d'attractivité et la solidarité est une complémentarité nécessaire qui se traduira dans l'organisation politique et technique.

Comment comptez-vous innover dans votre future politique de solidarité internationale, en matière de :

- **Éducation au Développement,**
- **Engagement des jeunes,**
- **Coopération décentralisée,**
- **Soutien matériel et financier aux associations de solidarité internationale,**
- **Dialogue et concertation avec les associations de solidarité internationale.**

L'innovation n'est pas toujours du seul fait de la Ville. D'abord, il est nécessaire de faire confiance aux associations. C'est le tissu associatif qui sait être innovant et réactif et la Ville doit être attentive aux besoins du quotidien et laisser les initiatives s'exprimer.

A ce titre la vie associative et l'attention aux projets ont été au cœur des échanges de la coproduction. Comment construire une relation de confiance et équilibrée, entre l'institution qui soutient et un tissu associatif engagé, des initiatives libres, des projets parfois précurseurs ? Dialogue permanent, transparence, accompagnement des projets ont été les principales propositions avancées : renforcer les équipes de quartier, expliquer les critères d'accompagnement, aider les petites structures à rechercher des fonds, les accompagner dans la pérennisation de leurs emplois...

Il s'agit de penser l'innovation sociale dans une dynamique générale.

Plus précisément, sur l'engagement des jeunes, le programme propose de créer une bourse à l'engagement (Proposition 129) ainsi qu'une plateforme de valorisation des initiatives, des projets et de la créativité des jeunes nantaises (Proposition 131).

Sur la coopération décentralisée, le travail engagé d'appel à projets solidarité internationale est une dynamique intéressante. Les projets doivent porter sur les thématiques : **Santé/social** (aide médicale, hygiène, nutrition, prévention), **développement local** (actions culturelles, économique, agricole et social, urbain et rural, financements solidaires – microcrédits, mutuelles de santé...), **Education/ Formation** (éducation et formation professionnelle) ou **Environnement** (énergies renouvelables, eau, collecte des déchets,

recyclage). La souplesse de l'appel à projet permet de modifier les besoins et les objectifs. C'est un outil qui sera au cœur de nos politiques.

Nous travaillerons l'éducation au développement en lien avec les associations concernées et les écoles de notre territoire.

Le dialogue avec les associations doit être un dialogue constant, franc, contractuel et évolutif.

Comment comptez-vous appuyer les initiatives citoyennes en matière :

- de lutte contre les paradis fiscaux,
- d'instauration d'une taxe sur les transactions financières,
- d'application des OMD.

Le devoir d'une politique de gauche est de promouvoir une société démocratique fondée sur l'idéal de justice, pour et avec les citoyens. Nous croyons que la société civile a aussi un rôle à jouer dans le contrôle démocratique à l'échelle mondiale. Pour cela, elle doit être accompagnée par les villes. Nous soutiendrons, comme nous l'avons fait auparavant, ces initiatives qui devront être cohérentes et partenariales, conditions nécessaires pour relever ce défi.

L'avenir de la Maison des Citoyens du Monde

Quelle perception avez-vous du projet et des actions de la Maison des Citoyens du Monde ?

La Ville de Nantes est fière de la Maison des Citoyens du Monde qui sait être un bon « poil à gratter » de nos politiques sur laquelle nous devons nous appuyer pour la mobilisation des initiatives, l'orientation des Nantais, le nécessaire accompagnement des porteurs de projets et l'éducation à la solidarité internationale.

La question se pose du rayonnement métropolitain de cette structure à laquelle nous devons répondre rapidement.

Quel soutien comptez-vous apporter à la Maison des Citoyens du Monde dans un futur mandat ?

Un soutien de confiance, un soutien contractuel qui sera défini le plus rapidement possible, sur la base de la convention triennale votée le 5 avril 2013.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je reste bien sûr à votre écoute et à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Johanna ROLLAND

